

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. CHAMP D'APPLICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES

Les présentes conditions générales de ventes, services et paiements (ci-après les « Conditions Générales ») régissent l'ensemble des relations contractuelles entre C2I COMMERCE S.A.R.L. , une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 4a rue pletzer , L-8080 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B193761, N° TVA : LU 274 352 54, Autorisation d'établissement 2015 2402 164. C2I COMMERCE S.A.R.L. faisant commerce sous les enseignes « batimentsmoinschers.com», « direct-batiment.fr » et « elfratech.fr » ; et les tiers agissant dans le cadre de leur activité professionnelle (ci-après les « Clients »).

Les Conditions Générales s'appliquent uniquement à la vente des biens et à la fourniture des services proposés par C2I COMMERCE S.A.R.L. sous les enseignes « batimentsmoinschers.com », « direct-batiment.fr » et « elfratech.fr » et sous son nom propre, sauf dérogation expresse et écrite préalable convenue entre les parties.

C2I COMMERCE S.A.R.L. peut être ponctuellement amenée à modifier certaines des stipulations des présentes Conditions Générales. Le Client s'engage à prendre connaissance des Conditions Générales avant tout achat sur le site <https://www.batimentsmoinschers.com/>.

Chaque achat est régi par les Conditions Générales applicables à la date de la commande par le Client.

Toute commande implique de plein droit l'acceptation par l'acheteur des présentes Conditions Générales de Vente. Elles prévalent sur toutes conditions contraires stipulées par l'acheteur, notamment dans ses conditions d'achat et ses bons de commande. Exception est faite de toute mention portée par le client sur lesdits documents à leur invitation écrite et expresse, tel que pour le choix des couleurs, les mentions « Bon pour acceptation » et signatures cette liste ne soit pas réputée exhaustive. Toute commande envoyée par messagerie électronique, par fax ou validée par signature électronique est valablement reconnue au même titre qu'une signature manuscrite et entraîne implicitement l'acceptation par le Client des présentes CGV.

En toute hypothèse, le Client doit, afin de valider sa commande, confirmer qu'il a pris connaissance et accepté sans réserve les Conditions Générales. Les conditions suivantes constituent pour C2I COMMERCE S.A.R.L. des conditions essentielles du contrat à conclure avec le Client :

1. La prise de connaissance et l'acceptation sans réserve des Conditions Générales par le Client ;
2. Le client qui agit uniquement dans le cadre de ses activités professionnelles.

2. CARACTÉRISTIQUES DES MARCHANDISES

Les marchandises vendues par C2I COMMERCE S.A.R.L. sous l'enseigne « batimentsmoinschers.com » sont constituées pour l'essentiel de bâtiments en kit et d'accessoires y afférents. Les bâtiments en kit standards ont fait l'objet de calculs selon les normes française (exposition normale) :

1. Altitude inférieure à 260m – zone V2NA2 pour la gamme GALVABAT ;
2. Altitude inférieure à 400m – zone V2NA2 pour la gamme GALVAFORT ;
3. Altitude inférieure à 260 m – zone V2NA2 pour la gamme INDUSTRY'L ;
4. Altitude inférieure à 400 m – zone V2NA2 pour la gamme INDUSTRY XL ;
5. Altitude inférieure à 650m – zone V2NA2 pour la gamme GalvAltitude 650m ;
6. Altitude inférieure à 850m – zone V2NA2 pour la gamme GalvAltitude 850m ;

Nb : concernant les gammes dédiées à l'Afrique et les DOM-TOM (et + généralement grand export) , les bâtiments de la gamme « Abri », ainsi que le dimensionnement sur-mesure, les détails de calculs et normes applicables se trouvent mentionnées sur le devis.

Les marchandises vendues par C2I COMMERCE S.A.R.L. sous l'enseigne « direct-batiment.fr » sont constituées pour l'essentiel de bâtiments en kit et d'accessoires y afférents. Les bâtiments en kit standards ont fait l'objet de calculs selon :

1. Pour les bâtiments commercialisés en profil I dans la section charpente métallique du site internet, les contraintes d'implantation sont précisées dans l'annonce ;
2. Pour les abris commercialisés dans les rubriques « Abris de camping-car », « Abris de voiture », « Bureaux isolés » ; les normes de calculs sont les contraintes d'implantation précisées sur le devis.

Les marchandises vendues par C2I COMMERCE S.A.R.L. sous l'enseigne « elfratech.fr » sont constituées pour l'essentiel de bâtiments en kit et d'accessoires y afférents.

Les bâtiments en kit standard ont fait l'objet de calculs selon :

1. Altitude inférieure à 260 m – zone V2NA2 pour la gamme Essentiel ;
2. Altitude inférieure à 400 m – zone V2NA2 pour la gamme Essentiel +.

Le Client est informé que les dimensions et tailles des sections des bâtiments livrés peuvent légèrement varier par rapport à celles indiquées dans l'estimation envoyé au Client via les sites www.batimentsmoinschers.com, www.direct-batiment.fr et www.elfratech.fr (notamment pour le respect des normes à appliquer). Dans le cas d'une extension de bâtiment, le profil et la couleur des tôles de bardage et/ou de couverture peuvent sensiblement différer de celles du bâtiment existant.

C2I COMMERCE S.A.R.L. décline toute responsabilité en cas de dommages subis en raison de l'implantation d'un bâtiment qui n'aurait pas été érigé/monté selon les règles de l'art tel que : non mise en place des croix de contreventement, non encastrement des pieds de poteaux, non boulonnage des éléments entre eux, etc... (Liste non exhaustive), et/ou dans un environnement ne correspondant pas à un environnement standard, eu égard notamment à l'altitude, à la qualité des sols et aux conditions météorologiques et sismiques du lieu d'implantation. Le client accepte en outre que toutes

les démarches en vue d'obtenir un permis de construire ou d'urbanisme ne concernent en rien C2I COMMERCE S.A.R.L. et ne peuvent interférer dans le dossier sauf mention contraire.

En sa qualité de professionnel, le Client reconnaît expressément en contractant avec C2I COMMERCE S.A.R.L., qu'il connaît les caractéristiques et conditions requises pour que l'érection et/ou le montage du bâtiment soit effectué dans les règles de l'art sur un terrain ou un lieu d'implantation propice à l'érection et/ou au montage du bâtiment en kit commandé à C2I COMMERCE S.A.R.L.. Dans le cas contraire, le Client s'engage, avant de contracter avec C2I COMMERCE S.A.R.L., à contacter un professionnel averti, afin que les conditions requises et nécessaires pour l'érection et/ou le montage du bâtiment en kit commandé à C2I COMMERCE S.A.R.L., et conformes aux règles de l'art, soient remplies.

Enfin, si le client projette de ne pas monter son bâtiment immédiatement après son enlèvement ou sa livraison, le client devra conserver/entreposer/stocker au sec et sous un toit les marchandises afin de les conserver dans le même état qu'à la prise de possession.

3. PASSATION DE COMMANDE ET FORMATION DU CONTRAT

Les renseignements portés sur les publicités ou propositions de projet n'engagent pas C2I COMMERCE S.A.R.L. qui se réserve le droit d'adapter ou modifier la disposition, la forme, les dimensions, le poids, ou les matières des marchandises, des installations et de leurs accessoires dont la description figure sur les imprimés réalisés à des fins de publicité ou de proposition de projet, à condition d'en avoir informé le Client au préalable.

De même, les informations et estimatifs (notamment les « devis en ligne » réalisés de manière interactive sur les sites www.batimentsmoinschers.com, www.direct-batiment.fr et www.elfratech.fr) relatifs aux marchandises ne constituent pas une offre contractuelle, de sorte que la simple volonté manifestée par le Client de les acquérir ne saurait faire naître à elle seule un contrat.

Suite à l'entrée en relation, et sur base des informations transmises par le Client, C2I COMMERCE S.A.R.L. adressera un bon de commande au Client pour acceptation. En signant le bon de commande, le Client accepte expressément les Conditions Générales et émet une offre ferme d'achat. A la suite de cette offre d'achat, C2I COMMERCE S.A.R.L. fera parvenir au Client une confirmation de commande reprenant notamment le prix final des marchandises ou services commandés par le Client en euros, le prix du transport des marchandises et le montant total à payer par le Client (le « Prix »).

Seul le bon de commande de C2I COMMERCE S.A.R.L. est valable. Les bons de commande ou ordres d'achat envoyés par le client de manière isolée ou en complément du bon de commande de C2I COMMERCE S.A.R.L. sont sans valeur juridique et non opposables à C2I COMMERCE S.A.R.L., et ce quelles que soient les informations que ceux-ci contiennent.

Le contrat est réputé formé entre les parties le jour de l'émission de la confirmation de la commande par C2I COMMERCE S.A.R.L.. Si lors de la période de préformation du contrat, des échanges ont été réalisés par téléphone, le client s'engage à fournir un numéro de

téléphone où il sera joignable après formation du contrat (ou à défaut, à consulter régulièrement son répondeur : au moins une fois par semaine) ceci afin de se voir informer rapidement de l'évolution de son dossier.

Toute intervention d'un bureau de contrôle missionné par le Client devra être stipulée à C2I COMMERCE S.A.R.L. au moment de l'établissement par celle-ci d'une offre tarifaire ou d'un bon de commande. Cette stipulation devra se faire uniquement par écrit, et une copie de l'ordre de mission du bureau de contrôle devra être transmise à C2I COMMERCE S.A.R.L. par le Client afin que celle-ci puisse intégrer les coûts relatifs à la fourniture de la documentation spécifique dans son offre tarifaire et ou son bon de commande. Si tel n'était pas le cas, le Client s'expose à une plus-value non-remboursable afin de couvrir les frais engagés par C2I COMMERCE S.A.R.L. pour répondre à la demande du client. C2I COMMERCE S.A.R.L. se réserve le droit de ne pas y donner suite après la formation du contrat.

4. PRIX

Sauf mentions contraires contenues dans le bon de commande, les prix sont stipulés hors taxes et hors frais. Par ailleurs, tous les prix sont donnés sous réserve d'erreurs manifestes. Le Client comprend et accepte que le Prix soit facturé à la date de confirmation de la commande par C2I COMMERCE S.A.R.L., quelle que soit la date de transmission du bon de commande. Le Client comprend et accepte que toute prestation non stipulée dans le bon de commande entraîne un supplément de prix.

Le Client comprend et accepte qu'en cas d'augmentation des prix des matières premières, des coûts de main d'œuvre ou des prix de revient afférents aux marchandises commandées, entre l'enregistrement de la commande et la date de livraison, C2I COMMERCE S.A.R.L. puisse répercuter ces augmentations sur le prix en vigueur au jour de la confirmation de la commande, soit partiellement, soit intégralement.

5. PAIEMENT

Sauf convention contraire entre C2I COMMERCE S.A.R.L. et le Client, le paiement des marchandises est effectué au comptant. Sauf dérogation expresse et écrite, le Client doit verser des arrhes d'un montant minimum de 20% du prix total hors taxes de la commande par virement bancaire au moment de la prise de commande pour des bâtiments standards (à l'exception de la gamme GalvAltitude) et de 30% minimum pour les autres cas.

Concernant la gamme "Abri", 100% du paiement devra être effectué à la commande, si l'achat est inférieur à 10000€ HT. Au-delà, 50% à la commande et 50% au minimum 5 jours ouvrés avant expédition.

La commande ne sera validée par C2I COMMERCE S.A.R.L. , et C2I COMMERCE S.A.R.L. ne déclenchera de commande auprès de ses fournisseurs, qu'à compter de la date de crédit des arrhes sur son compte bancaire. C2I COMMERCE S.A.R.L. se réserve le droit de demander un montant complémentaire à la mise en fabrication.

À la demande expresse du client lors de la formation du devis, C2I COMMERCE SARL, par le biais de la banque BGL BNP PARIBAS, peut émettre un document de garantie de

restitution d'acompte, en contrepartie du règlement par virement au préalable du montant garanti et de frais de dossier de 150 € HT non remboursables.

Le client doit conserver l'original de ce document jusqu'au jour de sa livraison, et le remettre au livreur (ou au responsable de la base logistique dans le cas d'un enlèvement) avant toute opération de déchargement (de chargement dans le cas d'un enlèvement). En cas de perte ou de non remise le jour de la livraison ou de l'enlèvement de l'original de ce document, le client accepte expressément et sans réserve de devoir payer une seconde fois la somme garantie.

Pour le paiement des marchandises par enlèvement et par livraison, le client versera le solde de la facture TTC ou HT par virement bancaire sur le compte de C2I COMMERCE S.A.R.L. 10 jours ouvrés minimum avant le chargement du camion. Le client devra faire parvenir dès son exécution, une copie du récépissé de virement par fax (+352.20.20.10.02) ou par email (p.sertelet@batimentsmoinschers.com) au service logistique de C2I Commerce.

Dans le cas contraire, C2I COMMERCE S.A.R.L. se réserve le droit d'annuler l'enlèvement/la livraison du bâtiment et d'imputer au client des frais d'annulation d'un montant de 500€ HT (voir article 7 des conditions générales). Le règlement en chèque de banque n'est pas accepté.

À l'exception des factures soldes, où seul le règlement par virement selon les modalités précisées ci-dessus est accepté, C2I COMMERCE SARL offre la possibilité à ses clients de régler leurs factures par carte de crédit Visa ou Mastercard.

Dans le cas où une facture réglée par carte bancaire devrait être partiellement ou totalement annulée, alors le remboursement se fera uniquement par le re-crédit de la carte bancaire utilisée lors du paiement.

C2I COMMERCE S.A.R.L. offre à ce jour la possibilité de paiement échelonné, en trois ou quatre fois, à ses Clients via la solution de paiement ALMA (<https://almapay.com/>).

En l'absence de paiement dans les conditions définies ci-dessus, C2I COMMERCE S.A.R.L. se réserve le droit de rompre de plein droit le contrat de vente conclu avec le Client, sans que C2I COMMERCE S.A.R.L. n'ait à accomplir d'autres formalités (judiciaires ou extrajudiciaires).

C2I COMMERCE S.A.R.L. pourra, à défaut de paiement par le Client de la totalité de la facture ou d'une partie de la facture, lui adresser une mise en demeure. C2I COMMERCE S.A.R.L. pourra, à défaut de paiement sous 8 jours à compter de la date de mise en demeure, obtenir aux frais du client la restitution des marchandises vendues non intégralement payées.

Toute somme due à C2I COMMERCE S.A.R.L. porte intérêts au taux légal luxembourgeois dès son échéance et sans mise en demeure préalable.

En toutes hypothèses, les arrhes versées au moment de la prise de commande resteront acquis à C2I COMMERCE S.A.R.L..

En cas de paiement tardif, des indemnités de recouvrement pourront être ajoutées au montant restant dû à C2I COMMERCE S.A.R.L., à hauteur de 20% des sommes dues afin de couvrir les frais de recouvrement engagés par C2I COMMERCE S.A.R.L..

Toutes les factures de stockage, de pénalité de reprogrammation de livraison ou

d'enlèvement et de plus-value de matière sont exigibles à l'édition de la facture, sans escompte.

Des frais postaux et de gestion seront facturés au client pour un montant de 9 € HT sur chaque dossier.

6. MISE EN FABRICATION

C2I COMMERCE S.A.R.L. enverra au client le plan d'approbation (sauf gamme « Abri ») pour la mise en fabrication du bâtiment (par e-mail, fax, courrier ou remise en main propre) le jour J. Ce plan devra être retourné signé par le client pour débiter la fabrication. En cas de confirmation tardive (j+15 jours calendaires) des pénalités de l'ordre de 5% HT du montant total de la commande seront facturées. En l'absence de confirmation écrite à j+30 jours calendaires, la commande sera annulée et C2I COMMERCE S.A.R.L. conservera l'intégralité des arrhes versées sans recours possible.

Les clients se portant acquéreur d'un bâtiment stock recevront systématiquement un plan d'approbation (sauf gamme « Abri »).

Le client a la possibilité de souscrire à l'option « plan express » lors de sa commande. Cette prestation n'est en aucun cas remboursable.

Les commandes passées sans l'option « plan express » peuvent s'exposer à des délais sensiblement plus longs que les délais moyens généralement constatés, notamment en période de forte activité de C2I COMMERCE S.A.R.L.. C2I COMMERCE S.A.R.L. ne saurait être tenue responsable de cet allongement sensible des délais de traitement des dossiers.

Numéro de devis : XXXXX

Initiales : XXXX

7. LIVRAISON ET ENLÈVEMENT

Les clients ayant fourni un numéro de téléphone portable pourront être contactés par SMS pour être avertis de la mise à disposition de leurs achats.

Le client s'engage à prendre contact sous 7 jours calendaires avec C2I COMMERCE S.A.R.L. (par e-mail – logistique@batimentsmoinschers.com –, fax – 00352.20.20.10.02– ou courrier

– C2I COMMERCE SARL 4a rue pletzer , L-8080 Bertrange) pour confirmer une date de livraison possible.

Si le délai de 7 jours calendaires pour prise de rendez-vous n'est pas respecté, des frais administratifs de 150 € HT par dossier seront appliqués pour réorganisation du planning et seront à régler intégralement par virement bancaire avant toute réattribution de dates de livraison.

C2I COMMERCE S.A.R.L. effectue le service livraison dans ses propres camions ou par l'intermédiaire d'un professionnel du transport. C2I COMMERCE S.A.R.L. n'est cependant pas responsable des dommages subis par les marchandises transportées et décline toute responsabilité concernant les dommages subis par les marchandises lors du transport, les risques de transport étant intégralement supportés par le Client.

Lors de la planification de la livraison, le client s'engage à fournir une adresse précise de livraison au service logistique et de prévoir l'accès aisé pour un camion de 30 tonnes utiles. Dans le cas où le client ne peut recevoir un camion de 30 tonnes utiles à la livraison, le client devra communiquer un autre endroit possible de déchargement dans un rayon de 20 km maximum.

Tout client n'ayant pas signé le bon de livraison et la lettre de voiture ne pourra porter réclamation ultérieurement dans les conditions listées dans le paragraphe 12 ci-après. Le Client est libre de contracter une assurance auprès d'une compagnie d'assurance de son choix afin de couvrir les risques de transport et de livraison.

Pour les clients situés en France : le tarif de livraison indiqué sur le bon de commande ne tient pas compte des frais de transports maritimes ou aériens supplémentaires pour l'acheminement du bâtiment sur les îles au large des côtes françaises mais uniquement le prix rendu par camion au port ou à l'aéroport le plus proche.

Le Client s'engage à réceptionner les marchandises commandées conformément aux modalités convenues avec C2I COMMERCE S.A.R.L. et/ou le transporteur. Le Client accepte d'ores et déjà de supporter tous les frais qui seront engendrés par un manquement de sa part à cette obligation.

Pour les envois en containers, le tarif indiqué de ceux-ci est susceptible de varier en fonction des prix appliqués à la date de départ effective de la marchandise. Toute augmentation de prix en ce sens sera à la charge du client.

Concernant le déchargement, il est sous la responsabilité du client de prévoir un engin de levage supportant une charge de 2 à 3 tonnes en fonction du type de bâtiment. En outre, le client dispose de 1h30 d'immobilisation par camion pour effectuer le déchargement du ou des bâtiments. Remarque : pour les gammes « abris » et « bureaux » (tel que mentionné sur le bon de commande) vous disposez de 30 minutes. En cas de dépassement de cette durée, un supplément de 60€ HT par demi-heure sera à régler à C2I COMMERCE S.A.R.L.

La responsabilité de C2I COMMERCE S.A.R.L. ne sera d'aucune manière engagée pour toutes réclamations sur d'éventuelles dégradations des marchandises constatées au-delà de 3 jours calendaires après la livraison du bâtiment (voir le paragraphe 12 ci-après).

En cas de livraison refusée par le client des frais de stockage seront appliqués (facturation par semaine, toute semaine entamée est due entièrement), les frais de stockage s'élèvent à 150 € HT/ semaine par tranche de 10 000 € HT d'achat (toute tranche entamée est due). Si les factures de stockage envoyées au client à l'adresse de contact que nous aura indiqué le client, ne sont pas réglées dans un délai de 30 jours calendaires, nous nous réservons le droit d'exiger le paiement des factures de stockage par une mise en demeure envoyée en courrier recommandé avec accusé de réception et/ou par e-mail avec confirmation de réception et de lecture. Si passé 15 jours calendaires après la mise en demeure, le règlement des factures de stockage n'a pas été effectué, ce non-paiement sera considéré comme un refus définitif du client de prendre possession du bâtiment.

C2I COMMERCE S.A.R.L. aura donc la possibilité d'annuler la commande en conservant l'intégralité de l'acompte versé en compensation de la non-exécution du contrat sans

préjudice de toute action judiciaire visant à récupérer le paiement intégral de la commande auprès de l'acheteur.

Le Client a également la possibilité de venir dans une base logistique indiquée par C2I COMMERCE S.A.R.L. pour prendre la marchandise qu'il a commandée, soit personnellement, soit au moyen d'un transport affrété par ses soins. Dans ce cas, il sera appliqué un forfait de 250 € H.T par camion chargé correspondant aux frais de chargement de la commande sur le véhicule du client. Le client sera donc contacté soit par téléphone, sms (si le client dispose d'un téléphone portable) ou e-mail (selon le mode de contact mis à disposition de l'entreprise par le client) pour prendre contact avec C2I COMMERCE S.A.R.L. en vue d'obtenir un rendez-vous avec la base logistique pendant ses heures d'ouverture.

En cas d'enlèvement de la marchandise par le Client, celui-ci se verra confirmer un rendez-vous avec une date et une heure de chargement à l'entrepôt désigné par C2I COMMERCE S.A.R.L. Si le client ne respecte pas l'horaire indiqué par C2I COMMERCE S.A.R.L. pour procéder à l'enlèvement de sa marchandise, ou si le Client demande à modifier la date de son rendez-vous de chargement après confirmation de celle-ci par les services de C2I COMMERCE S.A.R.L., alors le client devra s'acquitter de frais d'annulation de rendez-vous de chargement programmé s'élevant à 150 € HT / tranche (toute tranche entamée est due) de 10 000 € HT de commande en dédommagement des modifications de planning subie par C2I COMMERCE S.A.R.L., sans préjudice de frais de stockages ou autres frais liés à cette annulation de chargement.

Au moment du chargement du camion, si le solde du montant de la marchandise n'est pas réglé cinq jours ouvrés avant la date prévue de chargement du camion, une pénalité de 500 € HT sera ajoutée au montant total de la facture, en dédommagement des frais subis par C2I COMMERCE S.A.R.L. pour le recouvrement tardif de ses factures. Cette somme sera à régler intégralement par virement bancaire avec justificatif avant de procéder à l'enlèvement de la marchandise, sans préjudice de tout autre frais prévu aux présentes conditions générales.

En outre, si la livraison du bâtiment est refusée plus d'une fois par le client, C2I COMMERCE S.A.R.L. pourra unilatéralement annuler la commande. Les arrhes versées au moment de la prise de commande resteront acquises à C2I COMMERCE S.A.R.L. sans recours possible et sans préjudice d'autres actions judiciaires visant à recouvrer le paiement intégral de la marchandise.

8. DÉLAIS DE LIVRAISON

Les délais convenus pour la livraison des marchandises sont donnés à titre indicatif. Le Client accepte expressément de supporter l'intégralité des risques de livraison, en ce inclus les retards de livraison.

C2I COMMERCE S.A.R.L. ne pourra donc en aucun cas être tenu responsable des conséquences directes et indirectes dues à un retard de livraison non imputable à C2I COMMERCE S.A.R.L.. Par conséquent, les éventuels retards de livraison non imputables à

C2I COMMERCE S.A.R.L. ne pourront ni justifier une rupture de commande, ni donner lieu à une indemnisation quelconque.

Notamment, C2I COMMERCE S.A.R.L. sera dégagé de plein droit de toute responsabilité relative aux délais de livraison :

- en cas de non-respect par le Client des conditions de paiement évoquées au point V (Paiement) des Conditions Générales ; ou
- si les renseignements devant être fournis par le Client n'ont pas été transmis en temps voulu.

9. CAS FORTUITS ET DE FORCE MAJEURE

C2I COMMERCE S.A.R.L. ne saurait être tenu pour responsable en cas d'inexécution du contrat si cette inexécution est due à un cas de force majeure, telle que définie par le droit luxembourgeois, et/ou en cas de faute du Client, et/ou de fait imprévisible et insurmontable émanant d'un tiers au contrat.

C2I COMMERCE S.A.R.L. ne saurait être tenu responsable des conséquences résultant de la mauvaise utilisation ou du mauvais assemblage des marchandises et accessoires livrés par C2I COMMERCE S.A.R.L..

10. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Les marchandises vendues, avec tous leurs accessoires, restent la pleine et entière propriété de C2I COMMERCE S.A.R.L. aussi longtemps que le Prix n'aura pas été entièrement et définitivement acquitté par le Client.

Le Client s'interdit expressément de vendre, céder, donner en gage et ou aliéner les marchandises et accessoires livrés par C2I COMMERCE S.A.R.L. avant complet paiement du prix.

Le Client s'engage par conséquent, jusqu'au paiement complet et définitif des marchandises (en ce inclus leurs accessoires), à conserver/entreposer/entretenir au sec et sous un toit celles-ci de manière à ce qu'elles ne subissent aucune dégradation, ni plus généralement aucune perte de valeur.

Si C2I COMMERCE S.A.R.L. est amenée à devoir reprendre possession des marchandises et accessoires objets du contrat le liant au Client dans le cadre de la présente clause, toute dégradation et/ou perte de valeur des marchandises et/ou accessoires sera supportée intégralement par le Client.

C2I COMMERCE S.A.R.L. se réserve par ailleurs le droit de suspendre ou d'annuler toute commande et/ou livraison, quels que soient leur nature et degré d'exécution, en cas de non-paiement, d'incident de paiement relatif à toute somme qui serait due par le Client, ou dès la survenance d'un litige relatif au paiement du Prix.

11. GARANTIE

Hormis le cas d'une garantie contractuelle spéciale (extension de garantie) souscrite expressément en sus, les marchandises vendues bénéficient d'une garantie contractuelle d'une année, de la garantie légale de conformité et de la garantie légale des vices cachés. Toute garantie contractuelle sera définitivement perdue dès l'instant où le Client confie la réparation d'une marchandise à un tiers ou si le Client tente lui-même de la réparer. De même la transformation, la modification et le montage inadéquat d'une marchandise sont des motifs d'exclusion du droit à garantie.

Aucune garantie ne pourra être accordée si la défectuosité présentée par la marchandise résulte d'une utilisation, d'un transport, d'un entreposage ou d'un montage inadéquat des marchandises et/ou de leurs accessoires, de tout fait du Client non conforme à une utilisation en bon père de famille, ou de tout cas de force majeure ou cas fortuit.

En aucun cas les conséquences indirectes de cette défectuosité, liées notamment à l'indisponibilité de la marchandise ne pourront être réclamées à C2I COMMERCE S.A.R.L..

Enfin, C2I COMMERCE S.A.R.L. ne saurait être tenu responsable du refus du fabricant d'appliquer sa garantie et des délais ou retards de remplacement ou de réparation de la marchandise.

Pour autant que la société ait reconnu certains vices, sa responsabilité se limite au remplacement gratuit des pièces défectueuses envoyées franco, sans autre frais (notamment frais de dépose et de repose qui demeurent à la charge du client) ou responsabilité de sa part, et à l'exclusion de tous dommages et intérêts.

AUCUN MATÉRIEL MONTÉ OU INSTALLÉ NE SERA REPRIS OU ÉCHANGÉ

Il vous appartient de contrôler votre commande avant de procéder à la pose des marchandises. Une fois les produits installés, aucune réclamation ne sera acceptée, sauf la garantie anti-percement en cas de corrosion.

12. RÉCLAMATIONS

Si, lors des livraisons assurées par nos partenaires, vous souhaitez émettre des réserves, deux possibilités s'offrent à vous :

1. Inscrire directement au moment de la livraison et en présence du conducteur vos réserves valables, précises et détaillées sur le bon de livraison et sur la lettre de voiture ;
2. Si lors de la livraison vous avez émis des réserves sur le bon de livraison et sur la lettre de voiture mais que celles-ci sont incomplètes (non-précises, non-détaillées et/ou non-valables), vous pourrez compléter vos réserves sous 3 jours calendaires en envoyant un courrier en recommandé avec accusé de réception à notre adresse (adresse indiquée sur votre facture solde).

Aucun retour de marchandises ne pourra être fait sans l'autorisation préalable et écrite de C2I COMMERCE S.A.R.L.

13. RÉTRACTATIONS

Concernant les ventes e-commerces personnalisées (catégorie Abris) à la demande du Client (notamment choix de couleurs, de tôles de bardage, d'épaisseur, tôles de couverture ou toute option personnalisée par le Client), il est rappelé que les dispositions relatives au droit de rétractation du consommateur en cas de vente à distance ne sont pas applicables, et que ces biens ne seront ni repris ni échangés, hormis le cas de mise en jeu de la garantie des vices affectant la chose vendue. L'attention du Client est attirée sur le fait que ces biens vendus sont manufacturés artisanalement, dès lors la similitude avec le modèle présenté ou la commande peut ne pas être absolue, sans pour autant altérer la qualité du produit.

Le Client dispose de 14 jours pour exercer son droit de rétractation sans avoir à payer de pénalités. Les frais de retour (organisation et transports) restent à la charge du client. Ce délai court à compter du jour de réception des articles par le Client. Le droit de rétractation s'exerce en contactant le service Client de la société C2I Commerce sarl, soit via le formulaire de rétractation ([je télécharge le formulaire](#)) ou par courrier à :

C2I Commerce sarl
4a Rue Pletzer
L-8080 BERTRANGE(Luxembourg)

Lors du retour, tout produit abîmé, incomplet, ou dont l'emballage d'origine est détérioré, ne sera ni remboursé ni échangé. La société C2I Commerce sarl suggère au Client d'effectuer le retour de ses produits en livraison suivi avec assurance complémentaire de la valeur marchande des produits, lui garantissant, le cas échéant, l'indemnisation des produits à hauteur de leur valeur marchande réelle en cas de spoliation ou de perte de cette marchandise. Dans tous les cas, le retour s'effectue aux risques du Client. Il appartiendra au Client de conserver toute preuve de retour. La société C2I Commerce sarl recommande au Client de sur-emballer les emballages d'origine de ses produits.

En cas de rétractation du présent contrat, C2I Commerce sarl remboursera tous les paiements reçus, y compris les frais de livraison (à l'exception des frais supplémentaires découlant du fait que le Client ait choisi, le cas échéant, un mode de livraison autre que le mode moins coûteux de livraison standard proposé par C2I Commerce sarl) sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours à compter du jour où C2I Commerce sarl aura été informée de la décision de rétractation du présent contrat (marchandise non livrées).

Si la marchandise a été livrée, ce délai court à compter du jour de récupération du bien ou à réception de la preuve d'expédition du bien. C2I Commerce sarl procédera au remboursement en utilisant le virement bancaire, à charge du Client de faire parvenir à C2I Commerce sarl son rib par e-mail à : commercial@batimentsmoinschers.com ou par courrier à :

C2I Commerce sarl
4a Rue Pletzer
L-8080 BERTRANGE(Luxembourg)

Ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour le Client.

14. CLAUSE LIMITATIVE DE RESPONSABILITÉ

En toutes hypothèses, le Client accepte expressément que la responsabilité de C2I COMMERCE S.A.R.L. sera limitée au montant des arrhes effectivement payés par le Client.

15. TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

Les données à caractère personnel que le Client communique à C2I COMMERCE S.A.R.L. sont traitées en conformité avec la loi du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel, telle que modifiée (la "Loi sur la protection des données").

C2I COMMERCE S.A.R.L. peut ponctuellement demander au Client de fournir certaines données telles que son nom, son adresse postale, son adresse de courrier électronique et toute autre donnée comme le pays et ou la commune de résidence ou toute autre information communiquée. Ces données ne seront pas utilisées à des fins commerciales.

C2I COMMERCE S.A.R.L. prend toutes les mesures de précaution nécessaires afin d'assurer la sécurité des données, tout en prenant en compte le caractère plus ou moins sensible des données.

Cependant, il ne peut écarter tous les risques liés à la transmission de telles données notamment en cas d'utilisation d'internet.

Conformément à la Loi sur la protection des données, le Client a le droit d'accéder, de modifier ou de s'opposer à tout traitement de données qui le concerne. Pour faire usage de ces droits, le Client peut contacter C2I COMMERCE S.A.R.L.. Par les termes du présent contrat, le client accepte que mention soit faite de la contribution de batimentsmoinschers.com, direct-batiment.fr ou elfraech.fr à la gestion de son projet (par exemple dans l'onglet témoignage ou réalisation du site internet batimentsmoinschers.com en quelque langue que ce soit).

16. LÉGISLATION APPLICABLE ET TRIBUNAUX COMPÉTENTS

Les Conditions Générales et le(s) contrat(s) conclu(s) en application des Conditions Générales sont soumis au droit luxembourgeois, et les tribunaux de la Ville de Luxembourg sont seuls compétents pour connaître des litiges relatifs à l'application et/ou à l'interprétation des Conditions Générales et des contrats conclus en application des Conditions Générales.

En cas de litige, le Client s'engage néanmoins à s'adresser au préalable C2I COMMERCE S.A.R.L. afin de rechercher une solution amiable satisfaisante.